

**GROUPE DE TRAVAIL
URBANISME VOIRIE & BATIMENTS
COMPTE-RENDU DU 02 12 2022**

✘ À publier

Présents : ALIZAY Marie-Pierre, BALZANO Dominique, GARRIVIER Marie –Nicole, CHEMIN Christophe, MUZART Pascal, SIETTEL Bertrand

ALIZAY J Philippe, M et Mme MARQUE ESTEVE

Excusés : Joël ALLIER, Cyril LAVAL, Pierre BEZACIER

Destinataires du compte-rendu : élus / membres du groupe de travail / les habitants (à publier)

Ordre du jour : (préciser information – concertation- décision)

Urbanisme

- PLU

Voirie

- Rue ST Martin St Vincent
- Entrée bourg
- Secteur Maison ST Martin
- Secteur des Bessons
- Eclairage

Bâtiments

- Chauffe eau salle sports
- Déstratificateurs
- Réseau chaleur

Covoiturage

DECISIONS PRISES	A RETENIR (à destination des secrétaires de mairie)
- faire valider en conseil le passage en agglomération de l'entrée du bourg - faire demande aménagement pour rues st Martin et st Vincent après consultation des habitants - voir avec diocèse pour achat terrain vers maison st Martin	- faire réponse à la demande faite par un habitant des serruriers

Urbanisme

- PLU

La première séance de travail avec le bureau d'étude a permis de préciser nos demandes et de voir ce qui sera possible.

- zone économique (garage, petit atelier..) : aucune possibilité actuellement,
- zones d'hébergement de loisirs : étude possible si surface très limitée et hors PAEN. On supprimerait alors les zones inscrites où les projets ont été abandonnés,
- OAP des Bessons, le règlement pourrait être modifié pour alléger la procédure et permettre l'urbanisation en plusieurs zones (on resterait tout de même avec la même densité, validé par le SCOT de 15 logements par hectare..).
- quelques points pourrait être revus dans le règlement PLU(mais pas en zone AVAP) pour certains

aménagement (pentes toit, couverture, ..)

Voirie

- Demande aménagement secteur des serruriers
Un habitant nous écrit « je souhaiterais savoir quand sera goudronnée la partie en gravier de l'impasse des serruriers, et le fleurissement de la bute côté droit et un bâchage qui éviterait le développement de l'ambrosie et des ronces qui appartient à la mairie »
 - la partie en gravier correspond au fossé qui a été busé, il n'a pas vocation à être goudronné pour le moment, surtout que des constructions sont envisagées sur le secteur
 - en ce qui concerne la bute, il faut d'abord s'assurer qu'elle appartient à la mairie.
- Rue ST Martin St Vincent
Pour qu'une demande d'aménagement soit faite à l'ABF, nous avons besoin de visuels. Deux photomontages sont présentés



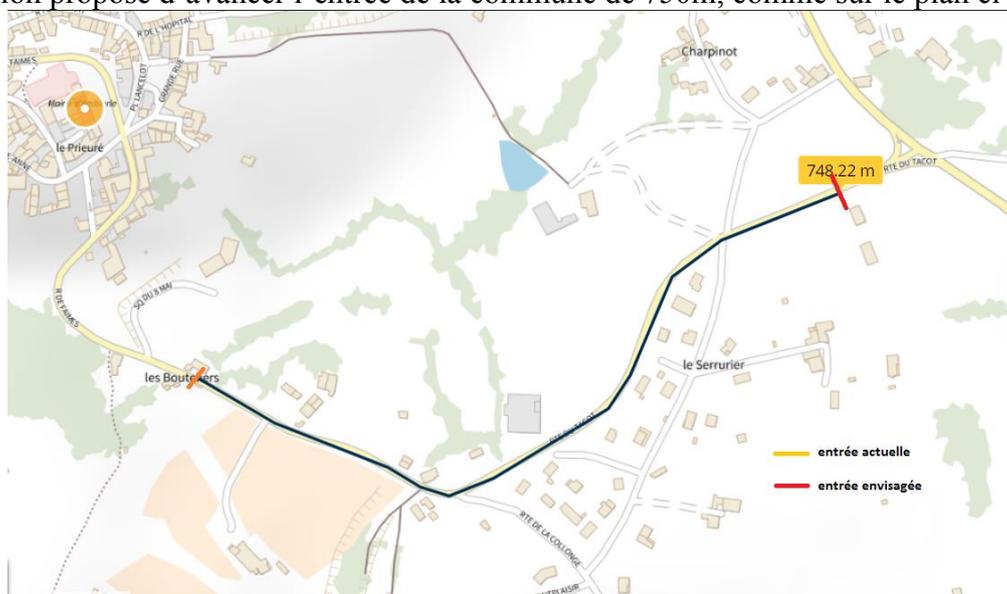
Il est proposé de modifier la couleur de l'enrobé, trop rouge, de mettre les bacs à fleurs de couleur pierre, d'accentuer la végétation de ces bacs (plus haut, plus vert) et d'insérer une bordure végétale le long des façades à droite de la rue St Vincent.

Certains participants souhaitent la mise en place de pavés comme devant le prieuré plutôt que ceux de la rue Ferrachat. Ces pavés anciens sont difficiles à trouver et nécessiteraient avant leur mise en œuvre un gros travail de tri et de nettoyage que des participants sont prêts à faire si on trouve suffisamment de pavés.

On attendra avant toute décision le retour de l'ABF et ses recommandations.

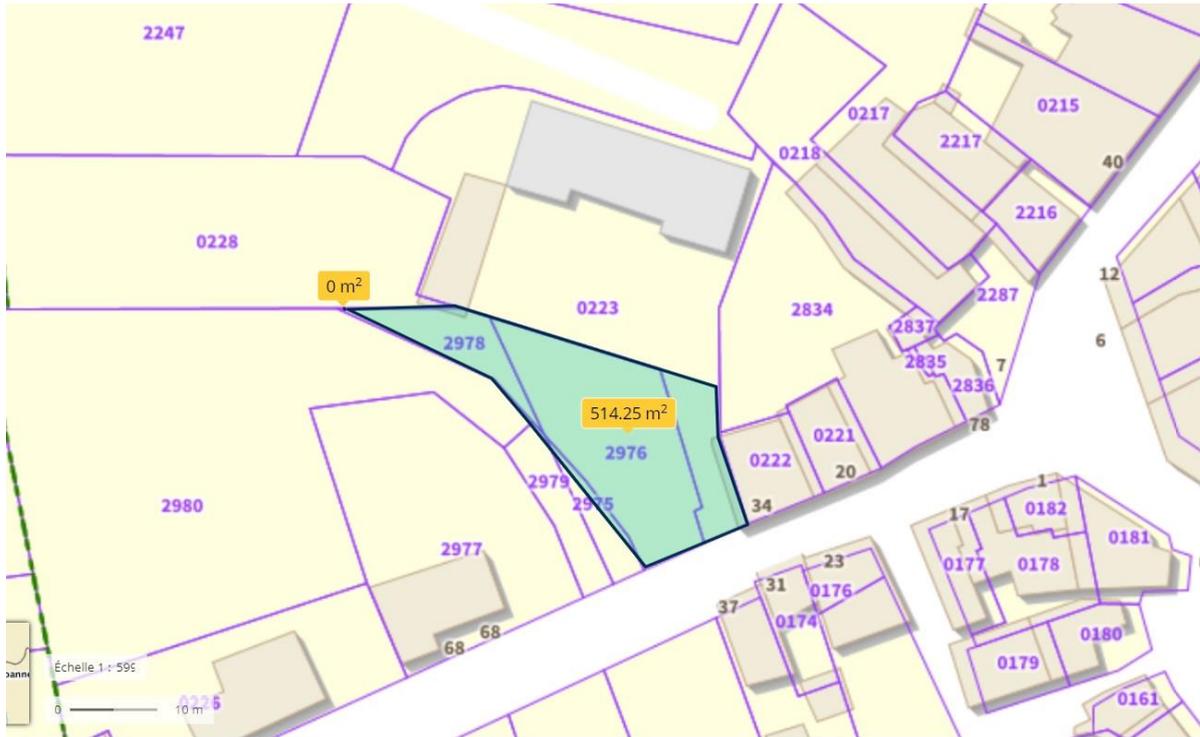
La question du sens de circulation a aussi été évoquée mais sans décision.

- Entrée bourg
Lors des réunions de secteur, la vitesse et l'aménagement de la voirie sur la D52 entre le bourg et la D8 ont été évoqués. Pour le moment cette voie départementale n'est pas en secteur urbain et dépend du département. Pour envisager des aménagements, il faudrait que la voie passe en agglomération. La commission propose d'avancer l'entrée de la commune de 750m, comme sur le plan ci-dessous.



- Secteur Maison ST Martin

La maison St Martin est en vente et la commune pourrait acheter une partie des terrains pour aménager des stationnements dans ce secteur.



La parcelle 228 (800m2) pourrait aussi être concernée pour un projet à définir

- Secteur des Bessons

La vente de terrains dans le secteur des Bessons est aussi évoquée mais sans être retenue.



- Eclairage économies d'énergie

- Rond point de l'âne : l'extinction nécessiterait la mise en place de dispositifs réfléchissants (à chiffrer) ; on peut aussi envisager de réduire le nombre de points lumineux
- un conseiller souhaiterait que quelques points « stratégiques » restent éclairer la nuit. Ce n'est pas possible car les horloges fonctionnent par secteur
- une actualisation du coût de passage en LED de nos éclairages et une estimation des économies a été demandée au SIEL

Bâtiments

- Chauffe eau salle sports

Le chauffe eau a été changé par un appareil plus petit (les économies de fonctionnement quotidienne

permettront l'amortissement de son coût supérieur rapidement)

- Déstratificateurs
Pas de propositions chiffrées malgré la visite de techniciens à la salle de sports et à la salle ERA.
- Chaudière bibliothèque
La livraison de la chaudière a été retardée. Elle est maintenant prévue pour fin décembre. Si c'est le cas, les travaux pourraient être faits en janvier.
- Réseau chaleur
Le service d'aide à la gestion d'énergie du SIEL va faire une étude pour la création d'un réseau de chaleur (bois) pour les bâtiments du secteur école/gymnase
- Le projet eBoo-
Ce dispositif connecté au profit des secours hélicoptérés pourrait être porté par Roannais Agglomération. Il permet l'éclairage d'un terrain (foot) pour gérer des secours urgents de nuit.
- Décorations de Noël
Les décors lumineux seront réduits car les anciens ne sont plus en état et les neufs sont chers (on prévoit des achats progressifs)
Des participant propose de les acheter d'occasion à des municipalités plus importantes qui les remplacent seulement pour changer de décor

Covoiturage

En 2019 une expérimentation Résopouce a été mise place par Roannais Agglomération sur deux secteurs. A notre demande une possibilité d'extension va être étudiée sur la côte roannaise. En plus de l'acheminement ponctuel sécurisé (Résopouce), l'organisation de covoiturage est possible. En cette période où les déplacements sont de plus en plus chers, ces propositions sont intéressantes. Pascal portera le sujet en conférence des maires ou lors de la prochaine conférence de territoire.

<p style="text-align: center;">Prochaine commission (ou réunion groupe de travail) : vendredi 20 janvier 18h30</p>
--